

Relations internationales

REF : DVARI2013040

Signataire : CS/RH

Séance du Conseil Municipal du 21/11/2013

RAPPORTEURS : Abderrahim HAFIDI et Christine RATZEL-TOGO

OBJET : Participation de Madame Djamila Khelaf à un séminaire à Figuig au Maroc

EXPOSE :

La Fédération des Associations de Figuig en France qui a son siège social à Aubervilliers co-organise les 29 et 30 octobre 2013 à Figuig au Maroc un séminaire sur le rôle des migrants dans le développement de la région de l'Oriental.

Cette région est connue pour l'importance et l'ancienneté de sa population de migrants. Les organisateurs souhaitent mettre cette expérience au profit d'une réflexion commune entre associations de migrants, universitaires et acteurs locaux.

Madame Khelaf est invitée par la Fédération à participer à ce séminaire ce qui implique son déplacement du 28 au 31 octobre 2013.

Il est demandé au conseil municipal de prendre en charge le coût de billet A/R, Paris – Oujda, pour un montant de 315 euros. Les frais d'hébergement et transport sur place de Madame Djamila Khelaf seront pris en charge par la Fédération des Associations de Figuig en France

Séance du Conseil Municipal du 21/11/2013

N° 379

Direction Générale de la Culture et de la Vie Locale / Direction de la Vie Associative
et des Relations Internationales

Relations internationales

REF : DVARI2013040

Signataire : CS/RH

OBJET :Participation de Madame Djamila Khelaf à un séminaire à Figuig au Maroc

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le budget municipal 2013,

Considérant l'importance que la ville d'Aubervilliers accorde à la valorisation des migrants vivant sur son territoire dans le co-développement ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

DECIDE d'envoyer Madame Djamila Khelaf, Maire –adjointe à l'enfance, à la caisse des écoles et aux activités périscolaires, au séminaire sur le rôle des migrants dans le développement de la région l'Oriental qui se déroule à Figuig au Maroc du 29 au 30 octobre 2013.

Dit que la ville prendra à sa charge son billet d'avion A/R Paris – Oujda.

Les dépenses seront imputées au budget 2013 sur la ligne 002/6251/021

Le Maire adjoint
Daniel GARNIER

Reçu en Préfecture le : 22/11/2013

Publié le 25/11/2013

Certifié exécutoire le : 25/11/2013

Le Maire Adjoint
Daniel GARNIER